

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15/02/2024

Préambule

Le président doit présenter au conseil communautaire, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires pour 2024 . Ce document permet un libre échange autour des orientations envisagées.

Ce rapport s'articule autour des points suivants :

- les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement ;
- la présentation des engagements pluriannuels envisagés, notamment les orientations en matière de programmation d'investissements (recettes et dépenses) ;
- des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée
- des informations sur la structure des effectifs, les dépenses de personnel, les rémunérations, la durée effective du travail ;

Ces orientations doivent permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Sommaire

1/ Contexte général : situation économique et sociale
Contexte macro-économique
Loi de finances 2024

2 / Situation et orientations budgétaires de la collectivité
Section de fonctionnement

A - Recettes

1- Fiscalité

2- Concours de l'État

3- Autres recettes (produits des services...)

B - Dépenses

1- Dépenses de personnel

2- Subventions

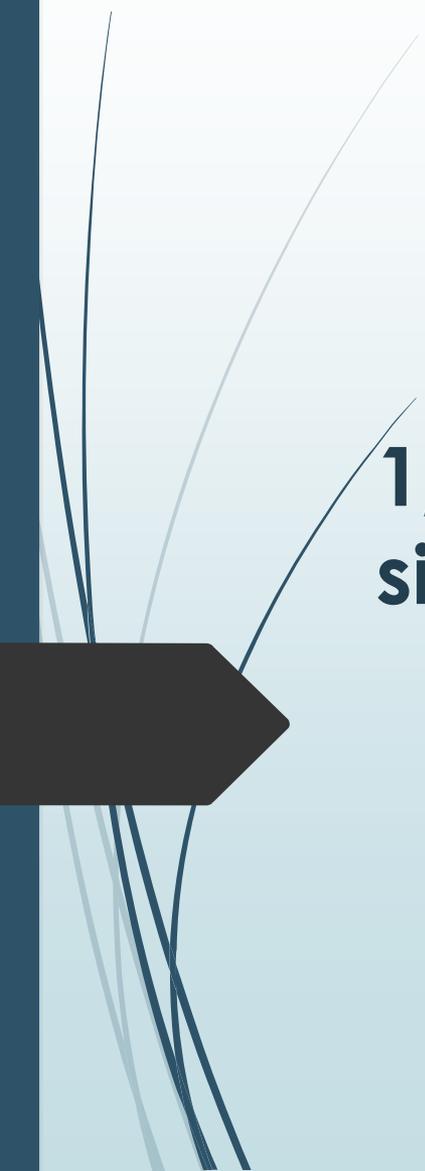
3- Autres dépenses à prévoir

Section d'investissement

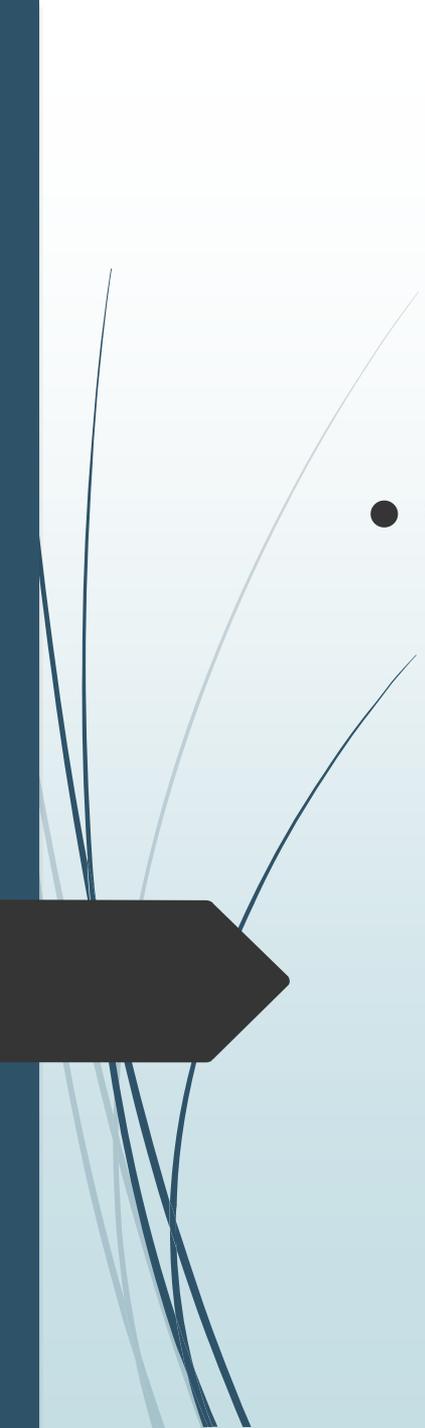
1- Dette

2- Programmation des investissements

3 / Évolutions prévisionnelles



1/Contexte général : situation économique et sociale



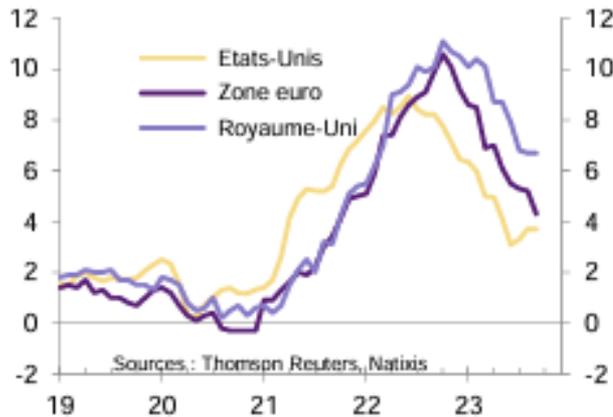
- **CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE**

Une croissance modérée en 2023

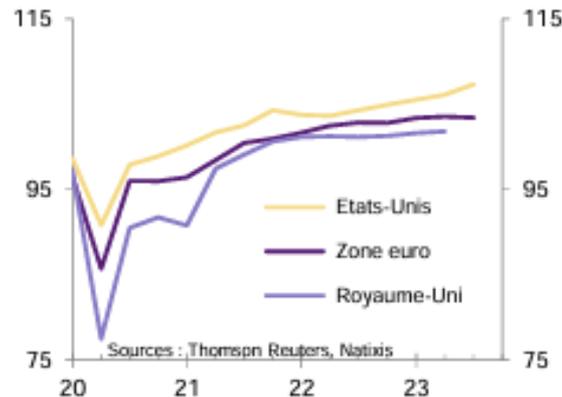
Au niveau mondial, l'année 2023 a été marquée par des niveaux d'inflation encore élevés, conduisant la plupart des banques centrales à poursuivre leur resserrement monétaire.

L'impact des cycles de resserrement monétaire a continué de peser sur les indicateurs économiques, confirmant le ralentissement de la croissance au niveau mondial. En zone euro, le PIB est entré en zone de contraction au T3 à -0,1% T/T, après +0,3% au T2 et +0,1% au T1.

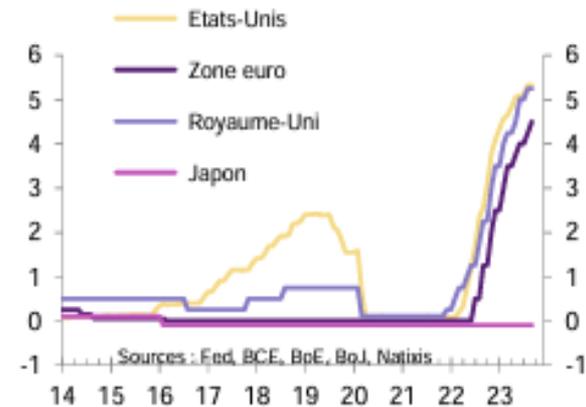
Monde : inflation (%)



Monde : PIB (base 100 = T4 2019)



Monde : taux directeurs



Zone euro : la dynamique de désinflation se poursuit (+2,6 % attendu en 2024)

La croissance en zone euro est restée faible en 2023 sur fond d'inflation persistante et de resserrement des contraintes financières. Un climat des affaires qui se stabilise à un faible niveau, et au moral des consommateurs qui continue de se dégrader.

Le cycle de désinflation amorcé depuis le début de l'année 2023 a tiré l'inflation globale (HICP) à 5,8% sur l'ensemble de l'année 2023 (8,4 % en 2022). Cette évolution constitue un risque haussier au scénario de croissance de la zone euro car elle confirme les perspectives d'une fin de cycle de resserrement monétaire.

Une prévision d'une première coupe des taux directeurs par la Banque Centrale Européenne après l'été prochain devrait relâcher les contraintes sur les investissements couplées à un regain de dynamisme de la consommation des ménages grâce au ralentissement de l'inflation. Parallèlement, le taux d'épargne des ménages reste élevé et supérieur à son niveau pré-pandémique, moteur potentiel d'une reprise retardée de la consommation lorsqu'il se stabilisera ou recommencera à baisser.

France : la croissance est plus résiliente qu'attendu

Après un fort ralentissement de l'activité économique en 2022 (+2,6% après +6,8% en 2021), la croissance économique s'est montrée résiliente en 2023, elle serait proche de 1 % en moyenne. Léger rebond de la consommation des ménages, bonne performance des exportations au premier semestre seulement et accélération des investissements des entreprises. L'investissement des ménages a quant à lui stoppé son repli (+0,1%) après 4 trimestres consécutifs de baisse.

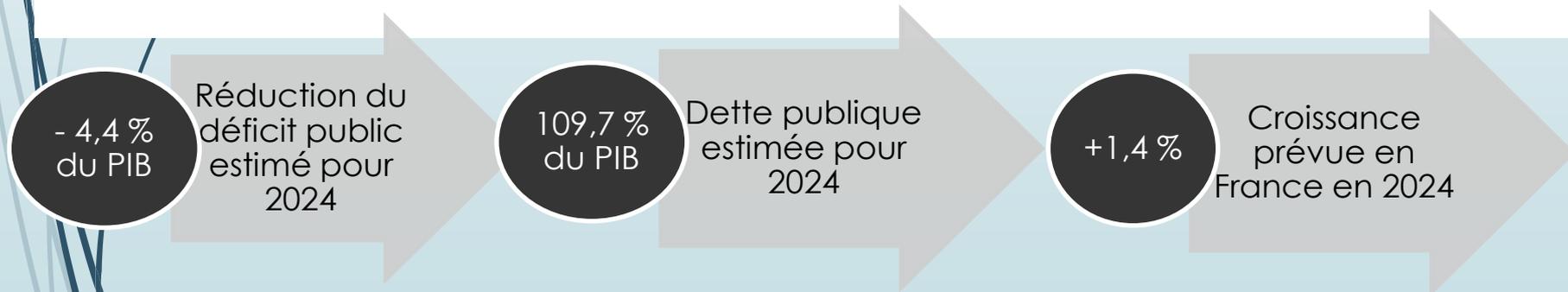
Le processus de désinflation s'est installé en France. L'inflation alimentaire a ralenti et les prix de l'énergie ont ralenti jusqu'en juillet 2023, avant de rebondir ensuite en lien avec la hausse des cours du pétrole et l'augmentation de 10% au 1er août des tarifs réglementés de l'électricité.

Le contexte de tensions croissantes au Moyen-Orient et d'incertitudes pourrait constituer un risque haussier sur le scénario d'inflation, notamment énergétique, à très court terme. La hausse des prix du pétrole pourrait être un frein à la désinflation sans pour autant en inverser la tendance.

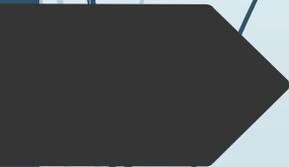
En 2023, l'évolution du marché du travail reste favorable malgré un ralentissement lié à la baisse de régime de l'activité économique et de l'essoufflement du dispositif de l'apprentissage. Le taux de chômage en France est de 7,4 % en 2023, pour 2024 le ralentissement de la croissance économique ainsi que la baisse des soutiens à l'emploi dans les entreprises devraient également contribuer à un ralentissement de l'emploi.

Le rétablissement des finances publiques sera lent en France

D'après le Projet de Loi de Finances 2024 présenté par le gouvernement, le déficit et la dette publique se rétabliront graduellement. La fin des mesures liées aux crises sanitaire et énergétique devrait contribuer à la réduction du déficit public à -4,9% en 2023 et -4,4% du PIB en 2024. En 2023, cela se traduira par une baisse de 7,1 milliards d'€ des dépenses publiques par rapport à 2022, tandis que la fin du bouclier tarifaire sur le gaz et l'électricité contribuera à une baisse des dépenses publiques de 14,8 milliards d'€ en 2024.



- **Loi de finances 2024 :
principales mesures**



Le projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 définit la ligne que le Gouvernement souhaite donner aux finances publiques. Cette trajectoire vise un retour du déficit public sous le seuil des 3 % de PIB à l'horizon 2027.

• Loi de finances pour 2024 : principales mesures

- Hausse des transferts financiers de l'ETAT aux collectivités

105,1 Mds €
(+1,2/2023)

- Concours financiers de l'ETAT (DGD, DETR, DSIL, DGE)

54,57 Mds €

- Légère hausse de la DGF

27,1 Mds €

- Dotations d'investissements allouées aux communes et EPCI

1,8 Mds €

- Ajustement des indicateurs financiers des collectivités : la fraction de TVA qui compense la CVAE sera prise en compte dans le calcul des potentiels financiers et fiscaux

- Augmentation du FCTVA

7,1 millions € (+6%)

- Revalorisation des valeurs locatives cadastrales de + 3,9 % en 2024

- Mesures en faveur de la planification écologique

7 Mds €

- Suppression de la CVAE échelonnée sur 4 années (0 à partir de 2027)

- Généralisation du compte financier unique au plus tard en 2026 pour les collectivités



2 / Situation et orientations budgétaires de la collectivité en 2024

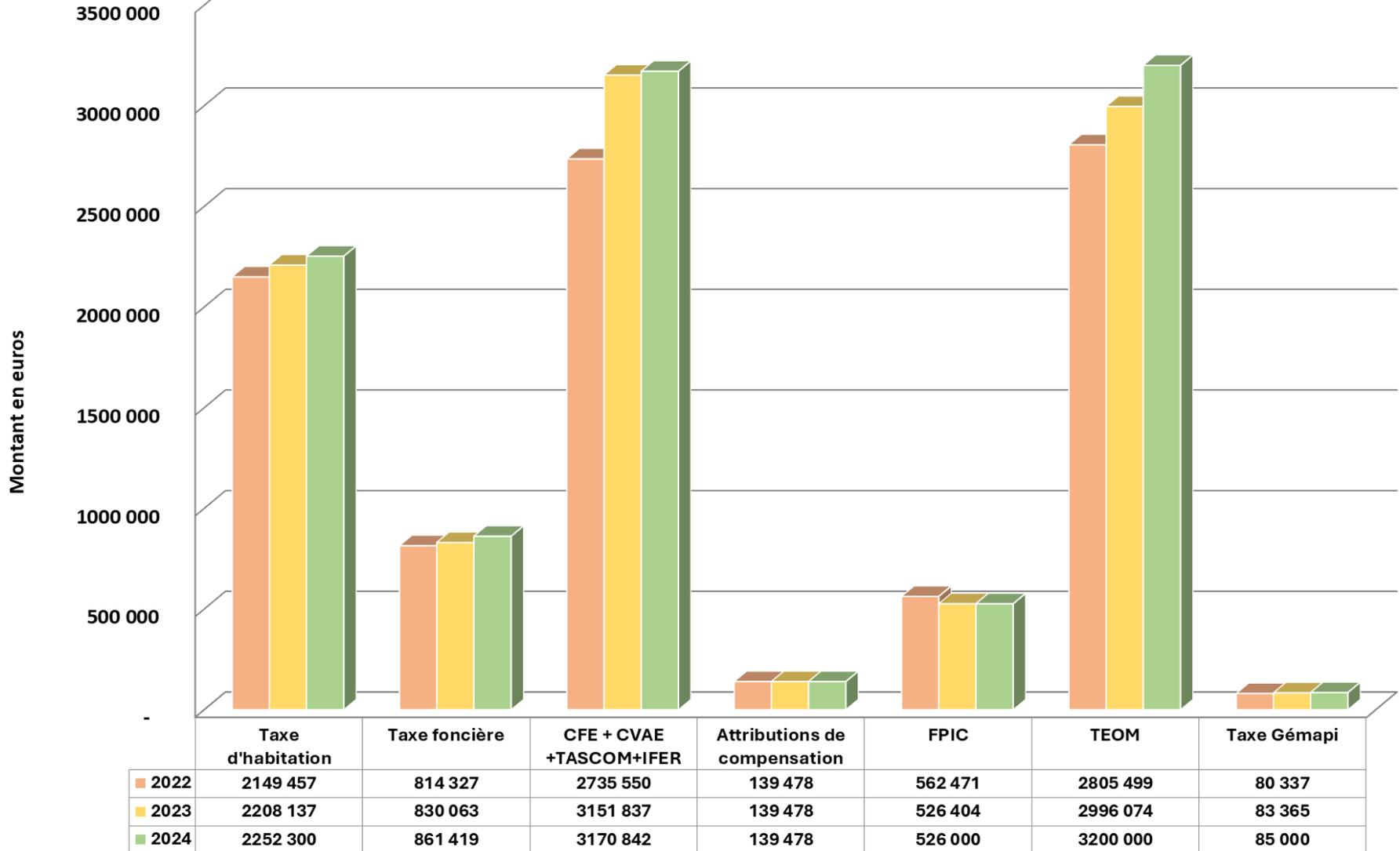
- 
- La section de fonctionnement

- 
- A – LES RECETTES

1- La fiscalité

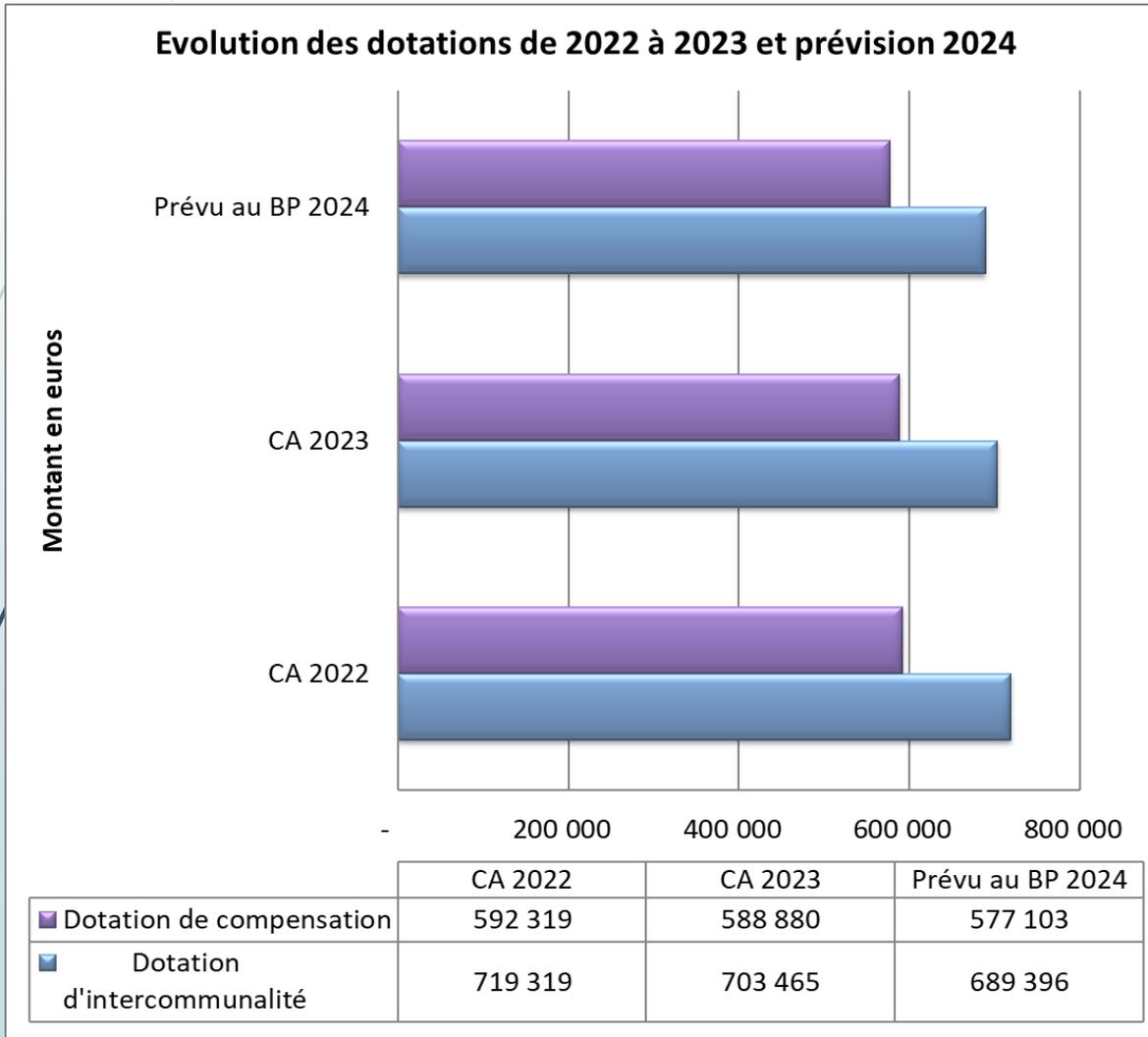
➤ Total fiscalité prévisionnelle :
10 235 k€ pour tous les budgets sur 2024

Evolution de la fiscalité 2022 et 2023 et prévisionnel 2024 (avec compensations fiscales)



Ces prévisions tiennent compte de la revalorisation des valeurs locatives (+ 3,9 %) 15

2- Concours de l'Etat

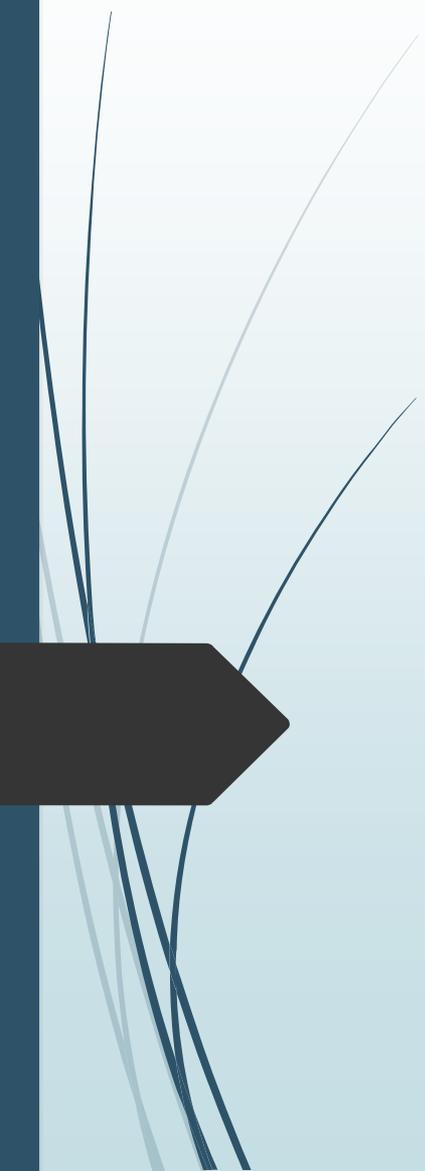


➤ Diminution prévue de - 26 k € par rapport à l'exercice 2023.

3 - Autres recettes de fonctionnement

Nouveautés dans la section de fonctionnement en 2024 par rapport à 2023		
Compétences exercées	Recettes	
Cadre de vie	en +	en -
ANAH - subvention programme OPAH (année pleine)	24 000	
Culture	en +	en -
DGD extension horaires d'ouverture des médiathèques		40 000
CD 14 + LEADER projet "Terra Migra"	55 000	
Filière bois	en +	en -
FEADER sur étude et diagnostic	53 000	
Divers	en +	en -
Produit exceptionnel : clôture OTPF		35 000
Régularisation TASCOM (2019 à 2021)		70 000
Total	132 000	145 000

Les subventions et participations devraient diminuer de 13 k€ en 2024



B/Les dépenses

1- le personnel

Selon l'article L2312-1 du CGCT, le rapport d'orientation budgétaire contient une présentation rétrospective et prospective de l'évolution des emplois et effectifs ainsi que les crédits afférents.

1/ STRUCTURE DES EFFECTIFS

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



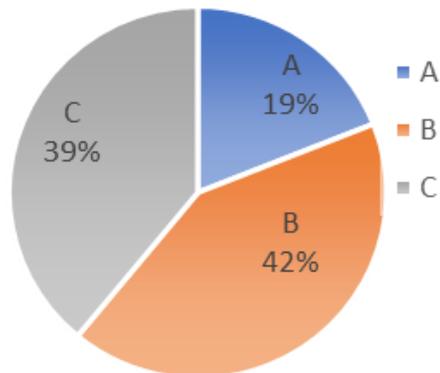
Au 31 décembre 2023, stabilité dans les effectifs en activité qui s'élevaient à 80 agents, 48 femmes et 32 hommes, soit 67 équivalent temps plein.

Cet effectif était affecté sur :

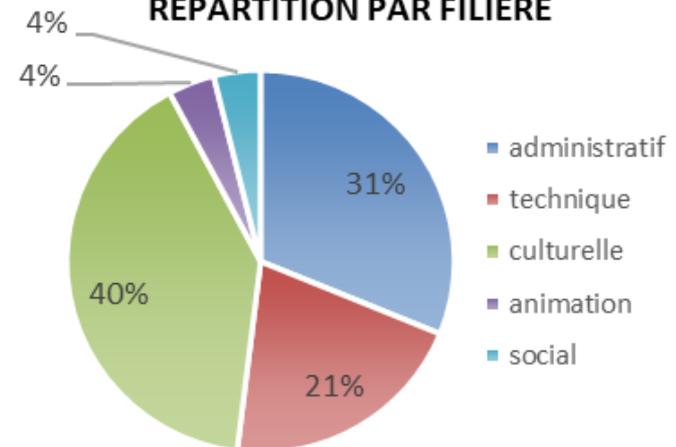
- 53 emplois permanents dont 50 titulaires et 3 stagiaires
- 25 emplois contractuels
- 1 apprentie
- 1 agent en contrat aidé

Les caractéristiques essentielles affectées sur les emplois permanents peuvent se résumer comme suit :

REPARTITION PAR CATEGORIE



REPARTITION PAR FILIERE



2/ DUREE EFFECTIVE DU TRAVAIL

Les services de la communauté de communes fonctionnent sur une base de 1607 heures de travail par an. Une charte des temps de travail a été validée visant à adapter au mieux les horaires et le temps de travail des agents aux besoins des usagers.

425 heures supplémentaires et complémentaires rémunérées ont été effectuées pour nécessité de service dans les services suivants : office de tourisme, déchets ménagers, médiathèque, ainsi que pour les événements organisés par la Communauté de communes (Les Extraverties).

3/ DEPENSES DE PERSONNEL EN CHARGE

CHAPITRE 012	CA 2021	CA 2022	CA 2023
BUDGET PRINCIPAL	2 797 004,81 €	2 965 139,42 €	3 164 267,40 €
BUDGET ASSAINISSEMENT	220 489,35 €	229 212,37 €	217 522,18 €
- <i>RECETTES</i>	-960 655,27 €	-1 040 965,75 €	- 988 924,42 €
TOTAL	2 056 838,89 €	2 153 386,04 €	2 392 865,16 €

Les dépenses de personnel sur la période 2023 sont conformes aux prévisions et ont été impactées par :

- L'impact des mesures catégorielles statutaires (P.P.C.R.)
- L'augmentation du point d'indice (4,85 € au 01/01 - 4,9228 € au 31/12/23) et du salaire minimum de croissance (1 709,28 € au 01/01 - 1 747,20 € au 31/12/23)
- L'impact des mesures individuelles (GVT) : avancements d'échelons, nominations suite à la réussite aux concours, titularisations, avancements de grade
- Les décisions prises en matière d'amélioration des carrières individuelles et de renforcement des effectifs (dont la mise en œuvre d'une franchise sur le régime indemnitaire en cas d'absentéisme)
- La participation à la prise en charge de la prévoyance des agents
- L'impact des flux d'entrée et sortie sur la masse salariale

4/ ORIENTATIONS 2024

La communauté de communes répond aux besoins en effectifs pour réaliser et mettre en œuvre le projet de territoire décidé par les élus.

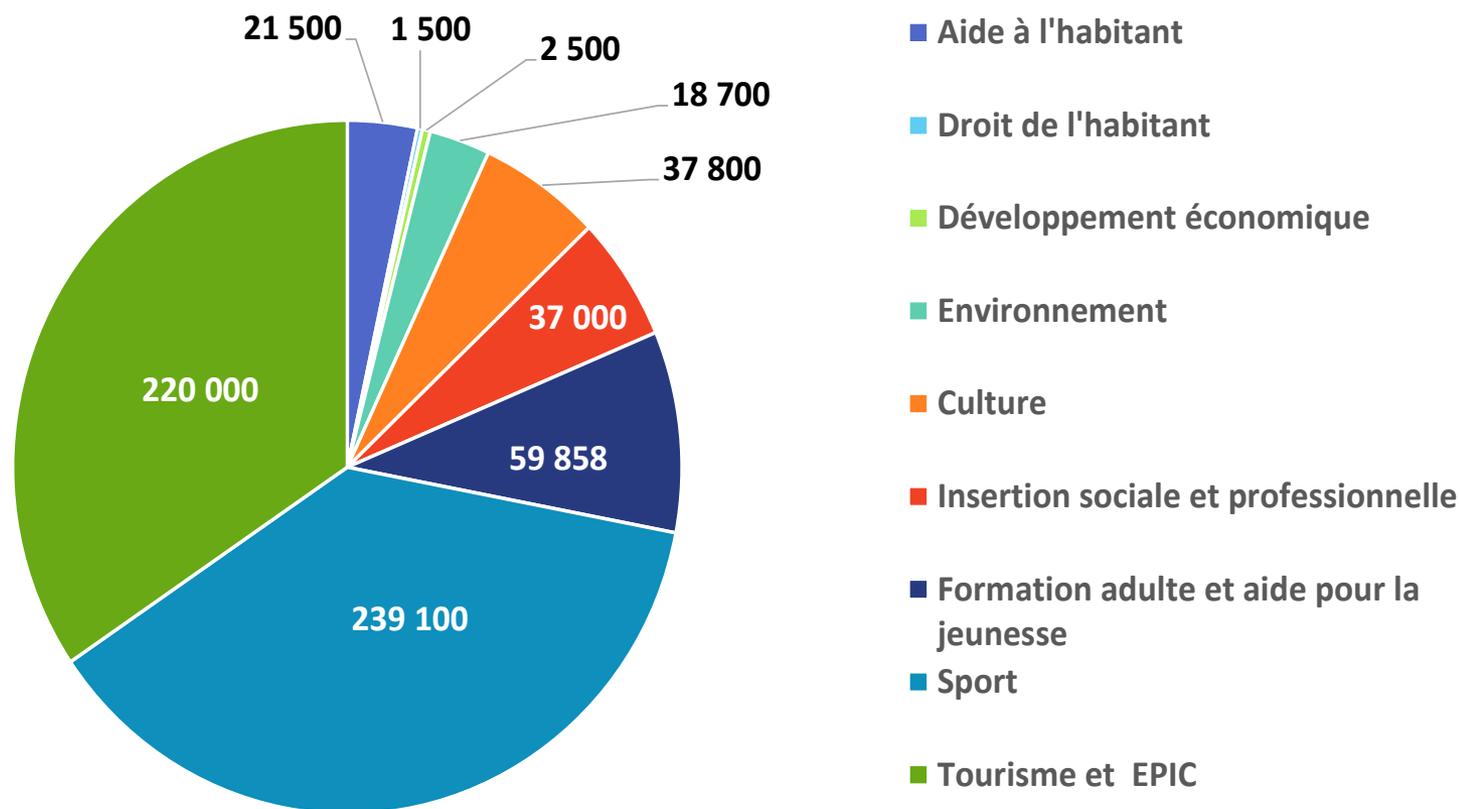
L'objectif sera de développer et consolider ces projets sur la durée du mandat.

En termes de prospective pour l'année 2024, la communauté de communes devra prendre en compte :

- La mise en application de certaines actions inscrites dans les lignes directrices de gestion : intégrer le futur dispositif de protection sociale complémentaire (participation mutuelle) au plus tard en 2026
- La mise en œuvre de mesures gouvernementales : relèvement du minimum de traitement de la fonction publique ainsi que du salaire minimum de croissance (1 766,92 au 01/01/2024), attribution de 5 points d'indice à tous les agents
- L'évolution du GVT (glissement vieillesse technicité)
- La fin de précarité par la titularisation d'un agent sous contrat à durée déterminée
- Le renforcement d'un service support avec remboursement du service utilisateur (Mémorial des civils)

La maîtrise de la masse salariale résulte d'une adaptation des postes aux politiques mises en œuvre. Cette adaptation se traduit soit par des créations de poste lorsqu'il s'agit de nouvelles compétences, soit de modification des fiches de poste pour suivre l'évolution des métiers. Les remplacements ou les heures supplémentaires sont uniquement réalisés pour assurer la continuité du service public.

2 - Subventions aux organismes



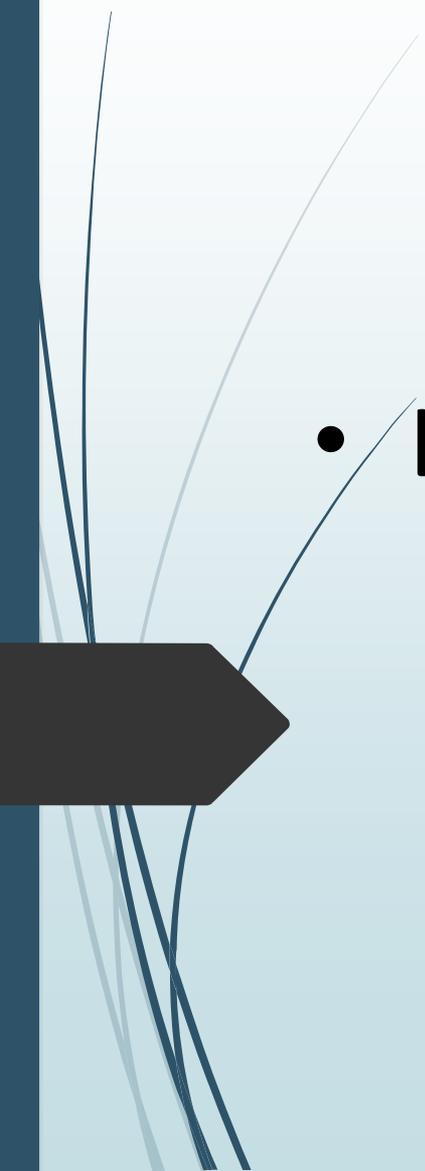
Subventions aux associations année 2023

- En 2023 , la CDC a versé la somme de 637 958 € pour soutenir les organismes dans les domaines développés ci-dessus.
- Pour 2024, l'enveloppe sera plus élevée compte tenu du versement de subvention de fonctionnement à l'EPIC pour la gestion du Mémorial 150 000 € et 8 000 € à titre exceptionnel pour des manifestations ponctuelles (flamme olympique et raid nature de niveau national)

3- Autres dépenses à prévoir en 2024

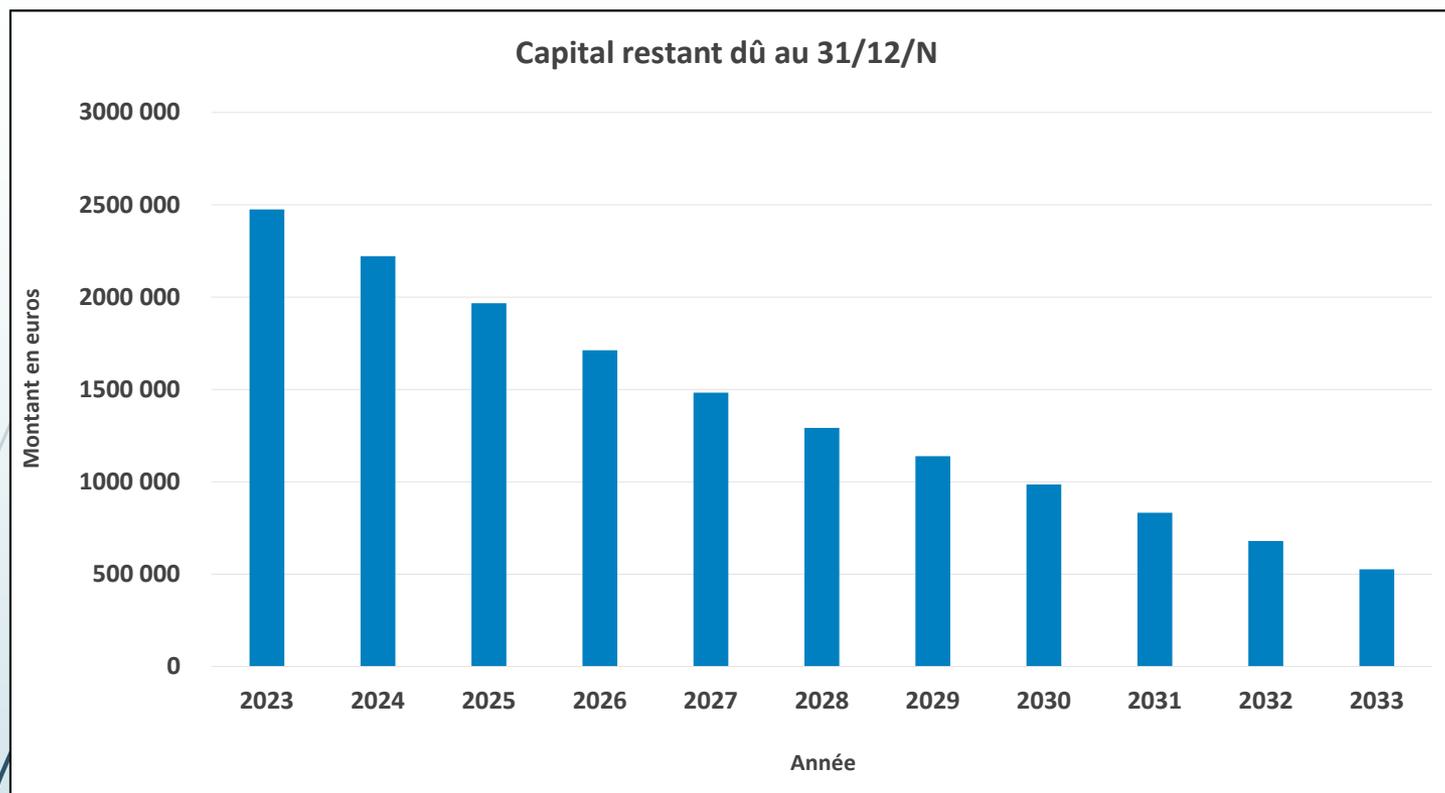
Nouveautés dans la section de fonctionnement en 2024 (hors personnel) par rapport à 2023		
Compétences exercées	Dépenses	
	en +	en -
Cadre de vie		
Mission programme OPAH	39 000	
Culture		
Projet Terra Migra	39 000	
Divers		
Assurance (multirisques + dommage ouvrage)	77 000	
Energie	17 000	
Filière bois		
Etude diagnostic et plan de gestion	26 000	
Sport		
Provision DSP centre aquatique	60 000	
Tourisme		
Subvention EPIC pour la région du Mémorial	150 000	
Total	408 000	-

- Le budget principal devra supporter une charge supplémentaire estimée à 408 k € en 2024

- 
- La section d'investissement

- 1- Dette : situation des emprunts de tous les budgets (sans nouveaux emprunts)

A- la dette du budget principal



Au 31/12/23 :

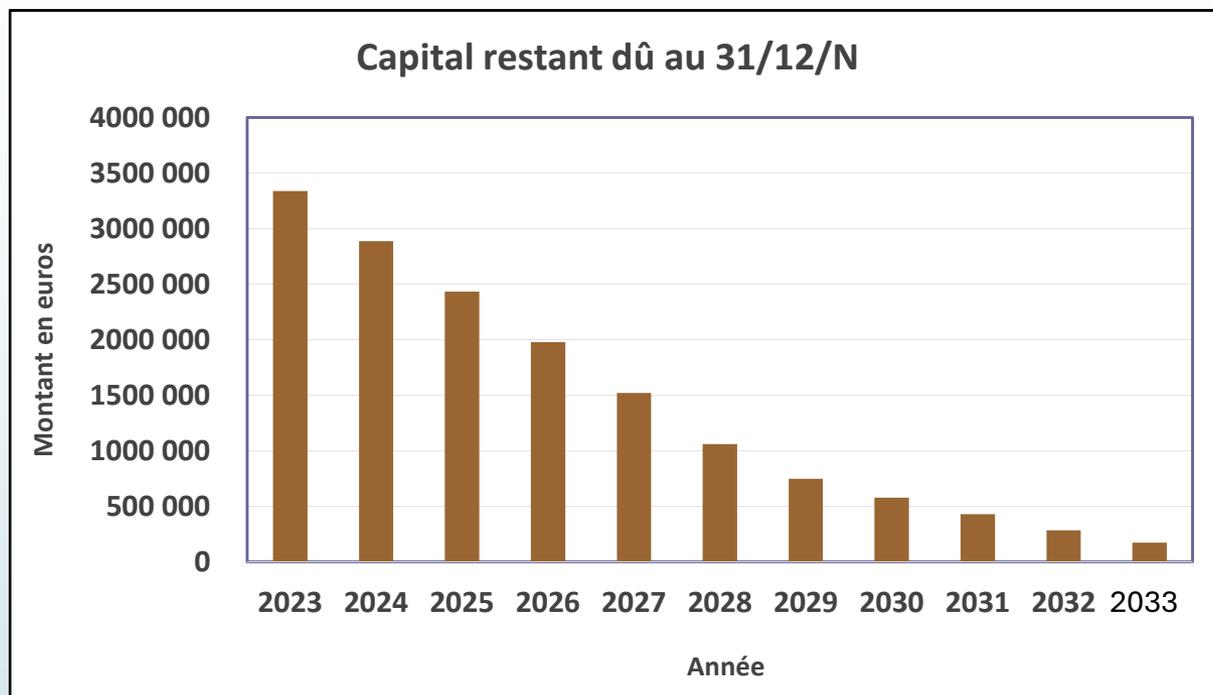
- capital restant dû : 2 475 861 €
- capital remboursé en 2023 : 309 033 €
- en-cours de la dette par habitant : 89 €
- capacité de désendettement de 2,5 années

➤ Répartition par prêteurs :

La Banque Postale : 36 %
Caisse Epargne : 34 %
Crédit Agricole : 18 %
Autres : 12 %

B - la dette des budgets de l'activité économique

Au 31/12/23 :
- capital restant dû :
3 339 075 €
- capital remboursé
en 2023 : 448 552 €



- Répartition par prêteurs :
Crédit Agricole : 63 %
Caisse d'Epargne : 37%
- Sur ces budgets, l'encours de la dette fluctue en fonction des cessions immobilières. En face le stock dette, la CDC dispose d'actifs (terrains, bâtiments)

c- la dette du budget assainissement

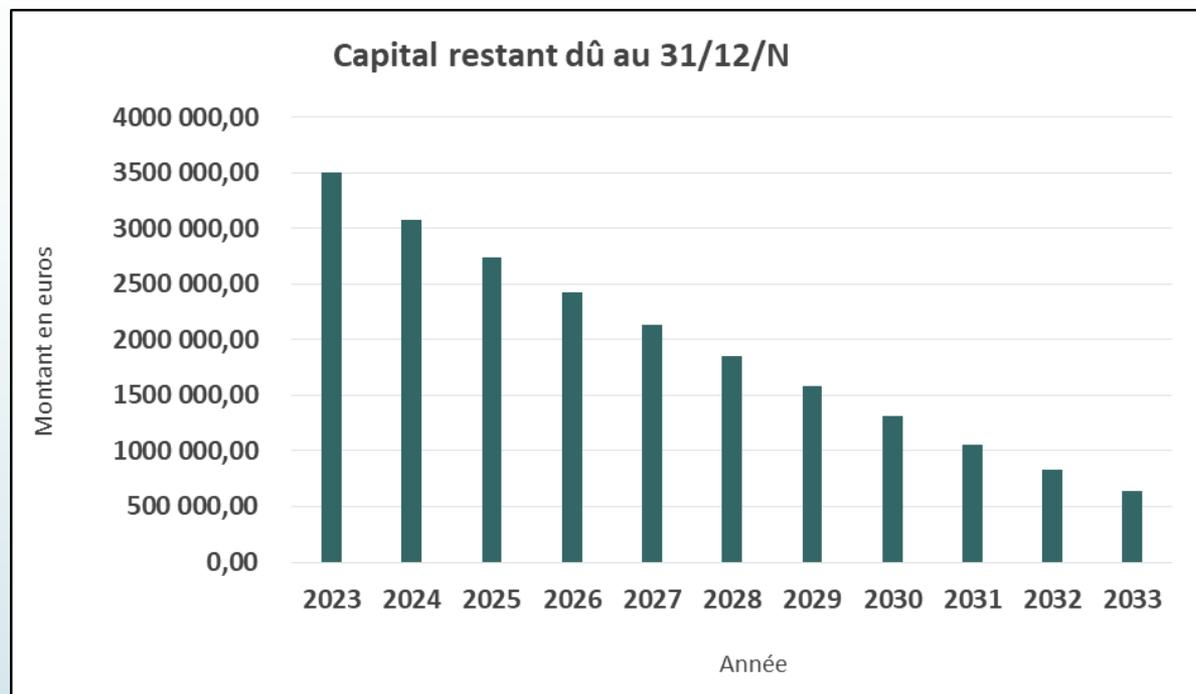
Au 31/12/23 :

- capital restant dû :
3 504 802 €

- capital remboursé
en 2023 : 445 860 €

- en-cours de la dette par
habitant : 126 €

- capacité de
désendettement de 5
années



Répartition par prêteurs:

Agence de l'Eau : 20 %
Crédit Agricole : 9 %
Crédit Foncier : 5 %

Caisse d'Epargne : 51 %
Caisse des Dépôts : 11 %
Dexia : 4 %

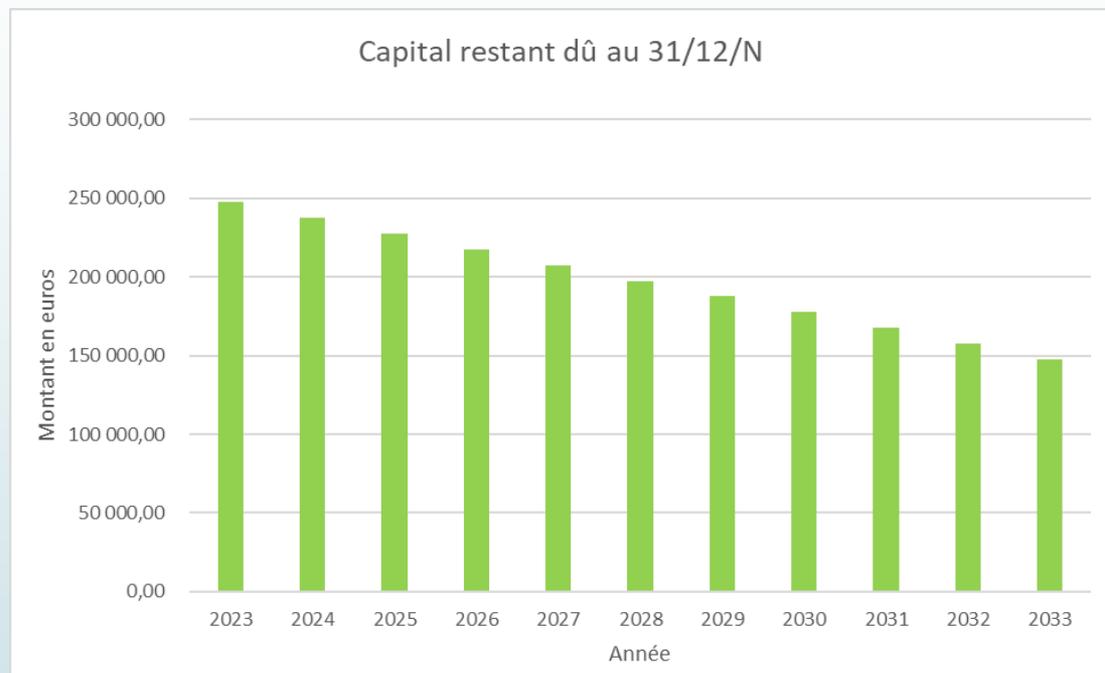
d- la dette du budget « Déchets ménagers »

Au 31/12/23 :

- capital restant dû :
247 500 €

- capital remboursé
en 2023 : 2 500 €

- en-cours de la dette par
habitant : 9 €

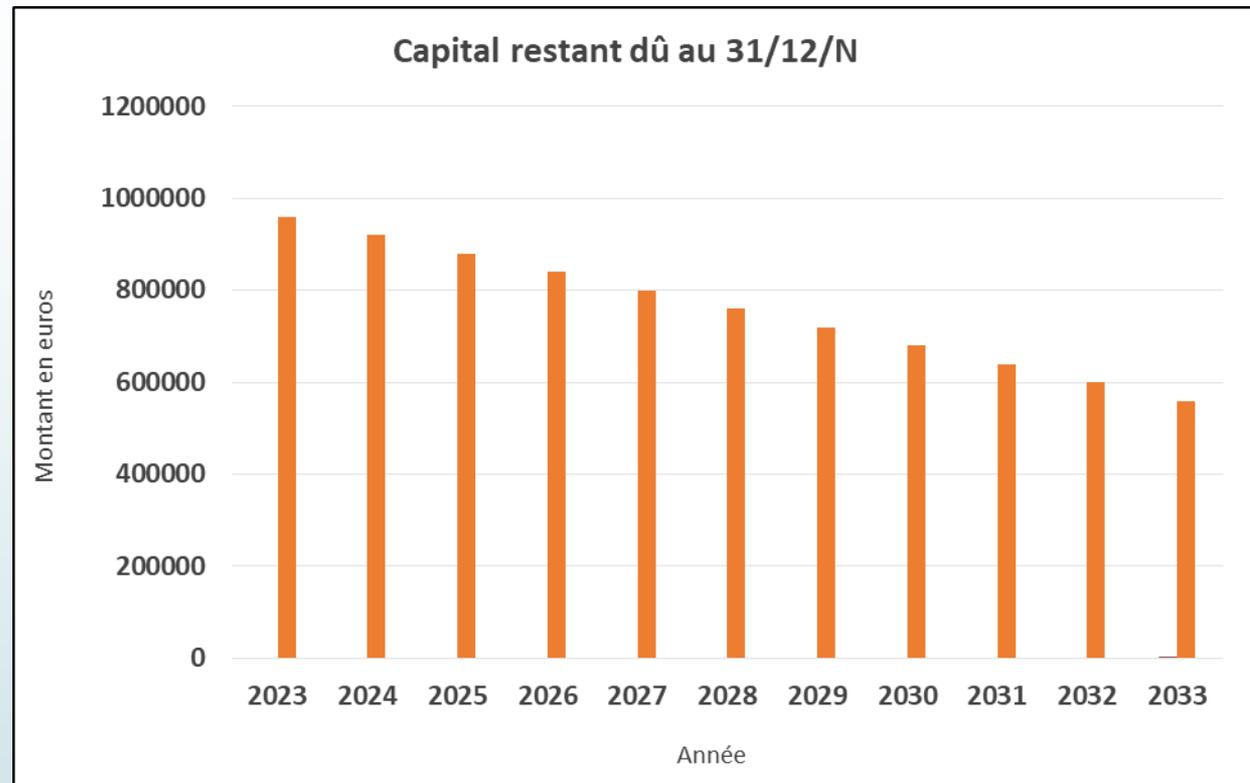


Répartition par prêteurs :
La banque postale : 100 %

e- la dette du budget « Economie Sociale et Solidaire »

Au 31/12/23 :

- capital restant dû :
960 000 €
- capital remboursé
en 2023 : 40 000 €



Répartition par prêteurs:
Banque des Territoires : 100 %

- Les loyers des locataires compenseront l'annuité de la dette

2- Programmation des investissements de la collectivité

- Dans les tableaux que vous découvrirez figurent les investissements pluriannuels connus à ce jour.

A/ Programmation des investissements du budget principal – projets jusqu'en 2026

Libellé du projet	Dépenses d'investissement (montant global à l'origine = total colonnes avant 2023 à 2026)						Subventions d'investissement				Reste à charge de l'opération (montant global moins subventions de avant 2023 à 2026)
	Montant global à l'origine en TTC	Avant 2023	2023 avec RAR	2024	2025	2026	Avant 2023	2023 avec RAR	2024	2025 à 2026	
<i>CADRE DE VIE</i>											
Pôle de santé Potigny	3 030 000	1 176	209 400	500 000	2 000 000	319 424				1 120 000	1 910 000
Pôle de santé Morteaux (étude)	10 000			10 000							10 000
Aire Accueil Gens Voyage salle d'accueil	93 933		93 933					53 200			40 733
Soutien OPAH	159 857		11 700	55 000	52 930	40 227					159 857
Etudes pré-opérationnel OPAH et immobilier	95 430	95 430						39 638			55 792
RPE OUEST et CENTRE	23 550	17 550		2 000	2 000	2 000		11 870			11 680
RPE EST	251 673	29 450	219 223	1 000	1 000	1 000		69 515			182 158
<i>CULTURE</i>											
Etude médiathèque Falaise	34 800		34 800				16 000				18 800
Pôle culturel Potigny	4 572 000		526 737	907 263	1 752 000	1 386 000			536 006	2 541 085	1 494 909
Médiathèques travaux bâtiments	6 354		6 354								6 354
Mobiliers des médiathèques	58 598		28 598	10 000	10 000	10 000	14 000				44 598
Matériels informatiques des médiathèques	69 667		39 667	10 000	10 000	10 000	19 000				50 667
Centre chorégraphique	55 000			55 000							55 000
Instruments de musique	36 026		6 026	10 000	10 000	10 000		2 235			33 791
<i>DIVERS</i>											
Véhicules + vélos électriques	104 326	31 194	28 132	25 000	10 000	10 000		36 641			67 685
Visibilité des bâtiments + communication	12 353	3 357	1 996	5 000	1 000	1 000					12 353
Matériel infor. + mobilier	102 854		42 854	20 000	20 000	20 000					102 854
Siège social (site ex SATAM)	2 800 000		26 048	350 000	1 455 000	968 952			175 000	1 211 976	1 413 024
Rénovation siège social actuel	600 000			5 000	10 000	585 000					600 000
PPI bâtiments de la CDC	140 000			50 000	40 000	50 000					140 000

Libellé du projet	Dépenses d'investissement (montant global à l'origine = total colonnes avant 2023 à 2026)						Subventions d'investissement				Reste à charge de l'opération <small>(montant global moins subventions de avant 2023 à 2026)</small>
	Montant global à l'origine en TTC	Avant 2023	2023 avec RAR	2024	2025	2026	Avant 2023	2023 avec RAR	2024	2025 à 2026	
<i>PCAET</i>											
Etude thermographie	67 571	67 571					14 300	8 224			45 047
Mobilité (auto part. vélo part. Covoit.)	95 332	59 132		16 200	10 000	10 000	46 383	9 124			39 825
Filière bois bocage	98 295		58 695	39 600					36 978	24 948	36 369
<i>PISCINE</i>											
Réhabilitation bassin extérieur	2 446 130	490 896	1 955 234				181 619	1 105 667			1 158 844
PPI délégataire	351 459	175 222	76 237	40 000	30 000	30 000					351 459
PPI grosse réparation	287 871	34 225	103 646	50 000	50 000	50 000					287 871
<i>SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT</i>											
Aux communes : dotation patrimoine et voirie	932 234		352 234	190 000	170 000	220 000					932 234
<i>TOURISME - PROMOTION DU TERRITOIRE</i>											
Mémorial	213 852		13 852	100 000	50 000	50 000					213 852
AMO et site internet OTPF	48 851	48 038	812					17 500			31 351
Signalétique et travaux - randonnée	47 049		2 049	15 000	15 000	15 000					47 049
Normand EPIK VTT	45 120			45 120					15 040		30 080
Divers équipements manifestations	18 859		3 859	5 000	5 000	5 000					18 859
Réfection toiture OTPF	22 702		22 702								22 702
Mobilier OTPF	19 103		19 103								19 103
Etude schéma cyclable	45 000	39 300	5 700				9 825				35 175
<i>URBANISME</i>											
PLUIH (début en 2018)	437 370	217 570	63 261	56 739	74 800	25 000	182 816	55 833		35 703	163 018
PLUIH étude zones humides	90 000			45 000	45 000					40 000	50 000
Documents d'urbanisme communaux	30 711		711	10 000	10 000	10 000					30 711
Logiciel droit des sols	34 622	23 650	10 972				10 971				23 651
<i>Autres</i>											
Etude Barrage Pont d'Ouilly	102 965	57 435	45 530				47 880				55 085
Total général	17 691 515	1 391 196	4 010 063	2 627 922	5 833 730	3 828 603	542 794	1 409 447	763 024	4 973 712	10 002 538

Synthèse des données et financement du PPI 2024-2026

Année	2024	2025	2026
Investissements	2 627 922	5 833 730	3 828 603
Subventions	763 024	2 899 009	2 074 703
Sous total	1 864 898	2 934 721	1 753 900
FCTVA	349 931	800 194	450 154
Emprunts	1 400 000	900 000	900 000
Reste à financer	114 968	1 234 527	403 746
En cumulé	114 968	1 349 495	1 753 241

- Le reste à charge des opérations développées dans les pages précédentes permet de mettre en évidence un solde d'autofinancement prévisionnel cumulé de 1 753 k € sur la période
- Celui-ci inclut un montant de 1 600 K€ de FCTVA ainsi que la contraction de nouveaux emprunts pour 3 200 K€
- Les recettes issues des loyers des futurs locataires permettront de neutraliser l'annuité de la dette pour le pôle de santé et le siège social actuel. Pour le pôle culturel, nous n'aurons plus la location de l'école de musique que nous avons actuellement et nous réaliserons des économies d'énergie.

B/ Programmation des investissements des budgets « développement économique »

Libellé du projet	Montant HT opération	Dépenses									Reste à charge de l'opération
		Rappel au 31/12/22	Réalisé 2023	2024	2025	2026	Réalisé 2023	2024	2025	2026	
Zones d'activités											
Aménagement paysager et voie douce zone de Guibray	467 730		417 840	49 890				373 149			94 581
Etude travaux zone Ariana	83 153	33 153		50 000							83 153
Etude travaux zone Martinia	536 686		75 686	51 000	410 000				123 000		413 686
Etude travaux zone Expansia	198 000			198 000							198 000
Etude création zone Pont d'Ouilly	670 560		4 560	16 000	650 000				195 000		475 560
ZAC Aubigny	1 400 000			600 000	800 000				420 000		980 000
Réserve foncière (Pont d'Ouilly)	58 500		58 500								58 500
Ateliers relais											
Drive	110 000			110 000				50 000	40 000		20 000
Ex locaux SATAM	3 480 000			525 000	2 000 000	955 000			1 262 500	477 500	1 740 000
Total général	7 004 629	33 153	556 586	1 599 890	3 860 000	955 000		423 149	2 040 500	477 500	4 063 480

➤ La volonté d'aménager les zones continue en inscrivant des études et des réserves foncières pour répondre à la demande.

C/ Programmation des investissements du budget « ESS (Economie Sociale et Solidaire)»

		Dépenses			Subventions			Reste à charge de l'opération
Libellé du projet	Montant HT de l'opération	Avant 2023	Réalisé 2023	2024	Avant 2023	Réalisé 2023	2024	
POLE ESS	2 243 642	1 436 842	739 583	67 217	210 000	735 214	538 594	759 833

- Le reste à charge représente 34 % du projet et il est compensé par l'emprunt
- Les recettes des loyers vont couvrir l'annuité de la dette

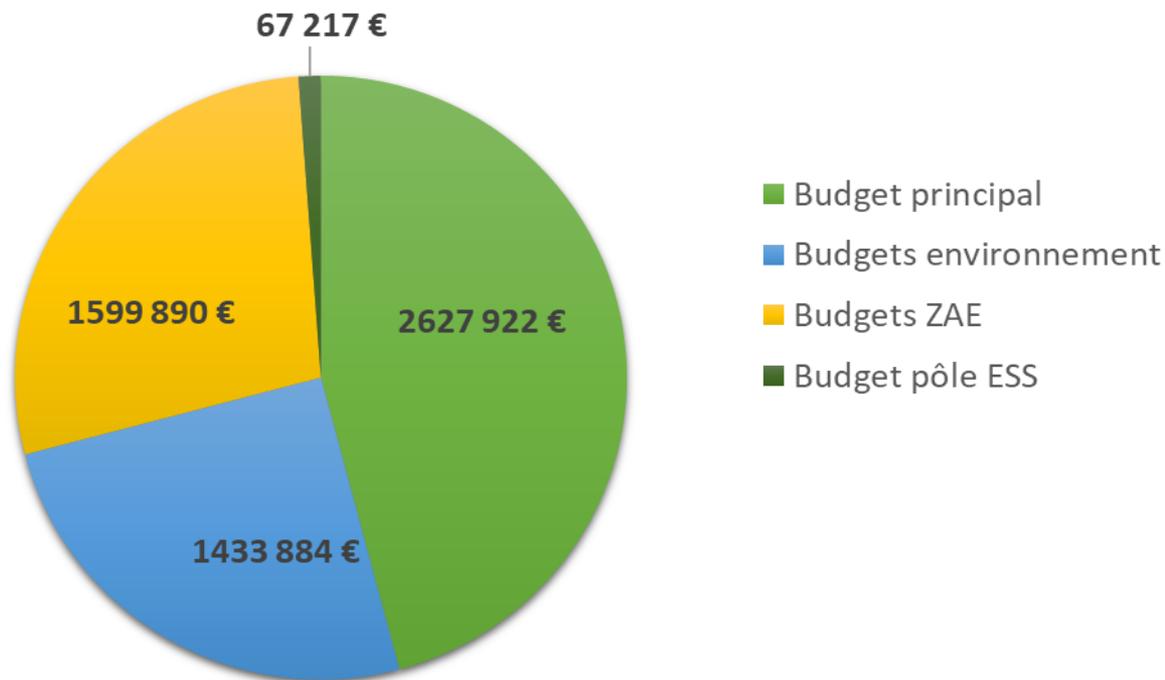
D/ Programmation des investissements des budgets « environnement »

LIBELLE DU PROJET	Montant HT de l'opération	Dépenses				Subventions				Reste à charge de l'opération
		Avant 2023	2023 avec RAR	2024	2025 et 2026	Avant 2023	2023 avec RAR	2024	2025 et 2026	
Assainissement										
Etudes raccordements, déversoirs d'orage et ext. réseaux	37 320		37 320							37 320
Première tranche travaux schéma directeur Falaise	635 519		135 519	500 000			21 960		150 000	463 559
Travaux réseaux plan d'eau Falaise	200 000			200 000					60 000	140 000
Travaux station épuration	273 900		6 600	267 300				24 000		249 900
Matériel de transport	24 389		24 389				9 200			15 189
Schéma directeur : Falaise, Potigny et Ussy	259 266	170 404	18 862	70 000		137 571	40 000	28 000	28 000	25 695
Sous-total	1 430 394	170 404	222 690	1 037 300	0	137 571	71 160	52 000	238 000	931 663
Déchets ménagers										
Terrain pôle environnemental	257 020	257 020								257 020
Création pôle environnemental	4 639 428	689	290 739	117 000	4 231 000					4 639 428
Travaux déchetteries	340 379		35 379	105 000	200 000					340 379
Collecte sélective	360 000			75 000	285 000					360 000
Matériaux pour recyclage et tri	236 285		176 285	20 000	40 000					236 285
Informatique et mobilier	10 320		1 320	3 000	6 000					10 320
Collecte des biodéchets	305 000			35 000	270 000					305 000
Sous-total	6 148 433	257 709	503 724	355 000	5 032 000	0	0	0	0	6 148 433
Gémapi										
Travaux à OUILLY le TESSON	21 584			21 584				21 584		0
Travaux CDC Suisse Normande	50 000			10 000	40 000					50 000
Travaux Syndicat Mixte Orne A	70 000			10 000	60 000					70 000
Travaux divers sur communes	60 000				60 000					60 000
Sous-total	201 584	0	0	41 584	160 000	0	0	21 584	0	180 000
Total	7 780 410	428 113	726 413	1 433 884	5 192 000	137 571	71 160	73 584	238 000	7 260 095

- Des investissements à hauteur de 1 434 k € sont à prévoir sur ces budgets en 2024
- Pour le budget assainissement, il faudra attendre le retour des schémas directeurs afin de planifier les futurs investissements
- Le reste à charge de ces opérations sera compensé par le recours à l'emprunt, les taxes et redevances

Synthèse de la programmation des investissements

Répartition des investissements 2024 par budgets



➤ C'est sur le budget « principal » qu'il y aura le plus d'investissements en 2024 avec une répartition à hauteur de 46 %, suivi par les budgets « ZAE » à 28 %, puis 25 % pour les budgets « environnement » et 1 % pour l'ESS



3 / Evolutions prévisionnelles du budget principal

Evolution du budget principal jusqu'en 2026

Compte tenu des éléments connus à ce jour et présentés précédemment, vous trouverez ci-dessous une projection de l'évolution financière du budget principal jusqu'en 2026

	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Prévisionnel 2025	Prévisionnel 2026
Section d'investissement sans report				
Total section recettes d'investissement	4 218 357	3 744 750	5 774 733	4 665 389
Dotations, fonds divers et réserves	1 666 050	360 000	810 000	455 000
Subventions d'investissement reçues	1 480 177	842 872	2 952 302	2 180 330
Emprunts et dettes assimilés	960	1 401 500	901 500	901 500
Opérations d'ordre transfert entre sections	1 071 170	1 140 378	1 110 931	1 128 559
Total section dépenses d'investissement	4 811 551	3 340 067	6 675 947	4 746 147
Emprunts et dettes assimilés	310 433	266 500	335 500	376 500
Immobilisations incorporelles	694 274	485 000	144 800	40 000
Subventions d'équipements versées	382 187	300 000	223 000	260 000
Immobilisations corporelles	698 304	443 920	264 000	274 000
Immobilisations en-cours	2 253 549	1 408 000	5 207 000	3 261 000
Opérations d'ordre transfert entre sections	472 804	436 647	501 647	534 647
Solde de la section d'investissement	-593 194	404 683	-901 214	-80 758

➤ Dans cette projection sont inclus tous les investissements développés dans le PPI avec les subventions, le FCTVA et les nouveaux emprunts à contracter

Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Prévisionnel 2025	Prévisionnel 2026
--------------	-------------------	-------------------	-------------------

Section de fonctionnement sans report				
Total section recettes de fonctionnement	10 277 619	10 386 962	10 478 328	10 767 144
Atténuations de charges	50 529	53 055	55 708	58 493
Produit des services, domaine et ventes diverses	987 905	1 063 117	1 055 361	1 078 661
Impôts et taxes	6 493 237	6 580 160	6 697 446	6 817 077
Dotations, subventions et participations	2 246 958	2 190 983	2 105 167	2 074 266
Autres produits de gestion courante	61 537	15 000	15 000	156 000
Produits financiers	49 490	45 000	45 000	45 000
Produits exceptionnels	1 683	3 000	3 000	3 000
Opérations d'ordre transfert entre sections	386 281	436 647	501 647	534 647
Total section dépenses de fonctionnement	9 672 460	10 470 254	10 494 575	10 819 802
Charges à caractère général	1 490 963	1 693 405	1 530 285	1 598 009
Charges de personnel et frais assimilés	3 164 267	3 395 481	3 541 105	3 718 160
Atténuations de produits	1 658 842	1 635 637	1 635 637	1 635 637
Autres charges de gestion courante	2 303 701	2 515 353	2 545 617	2 567 936
Charges financières	46 686	48 000	125 000	165 500
Charges exceptionnelles	22 046	40 000	4 000	4 000
Provisions pour risques et charges	1 309	2 000	2 000	2 000
Dépenses imprévues	0	0	0	0
Opérations d'ordre transfert entre sections	984 647	1 140 378	1 110 931	1 128 559
Solde de la section de fonctionnement	605 159	-83 292	-16 247	-52 658

Résultats prévisionnels

	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Prévisionnel 2025	Prévisionnel 2026
Total du solde des deux sections	11 964	321 391	-917 461	-133 416
Résultat reporté N-1 (inv + fonct)	1 334 457	1 346 422	1 667 812	750 351
Solde avec le résultat reporté	1 346 422	1 667 812	750 351	616 935

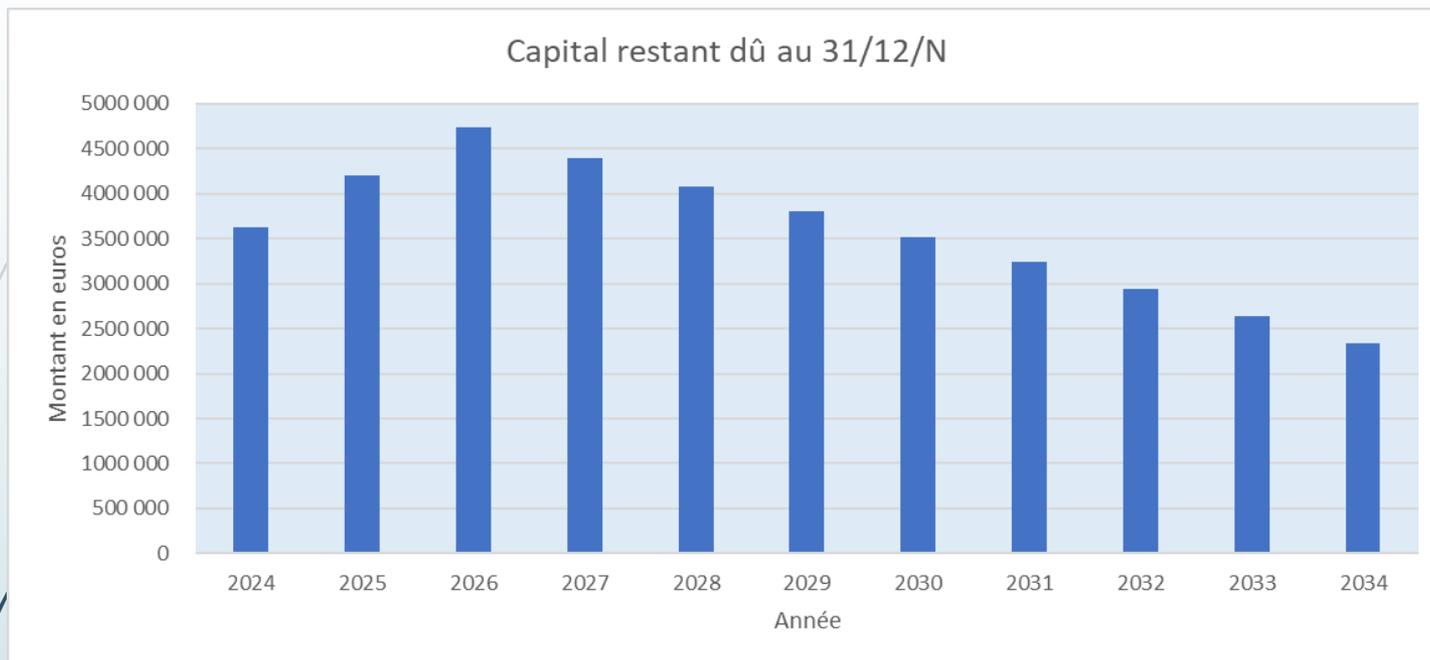
- Le résultat prévisionnel au 31/12/23 serait de 1 346 k€ pour atterrir à 616 k€ fin 2026.
- Ces résultats restent satisfaisants et constituent le bon déroulement des projets engagés de cette mandature
- La progression de la fiscalité et le maintien des dotations permettront un atterrissage correct pour l'avenir en laissant une capacité financière pour les projets futurs.

Les équilibres financiers par année

Indicateurs de gestion sur la période				
Année	2023	2024	2025	2026
Recettes de gestion (hors 76 et 77) :	9 840 165	9 902 315	9 928 681	10 184 497
Atténuations de charges	50 529	53 055	55 708	58 493
Produits des services, domaine et ventes	987 905	1 063 117	1 055 361	1 078 661
Impôts et taxes	6 493 237	6 580 160	6 697 446	6 817 077
Dotations, subventions et participations	2 246 958	2 190 983	2 105 167	2 074 266
Autres produits de gestion courante	61 537	15 000	15 000	156 000
Dépenses de gestion (hors 66 et 67)	8 617 772	9 239 876	9 252 645	9 519 743
Charges à caractère général	1 490 963	1 693 405	1 530 285	1 598 009
Dépenses de personnel	3 164 267	3 395 481	3 541 105	3 718 160
Atténuations de produits	1 658 842	1 635 637	1 635 637	1 635 637
Autres charges de gestion courante	2 303 701	2 515 353	2 545 617	2 567 936
Epargne de gestion	1 222 393	662 439	676 037	664 754
Frais financiers	-2 804	3 000	80 000	120 500
Opérations exceptionnelles	21 671	39 000	3 000	3 000
Epargne brute (CAF comptable)	1 203 525	620 439	593 037	541 254
Capital remboursé de la dette	309 033	265 000	334 000	375 000
Epargne nette (CAF nette)	894 492	355 439	259 037	166 254

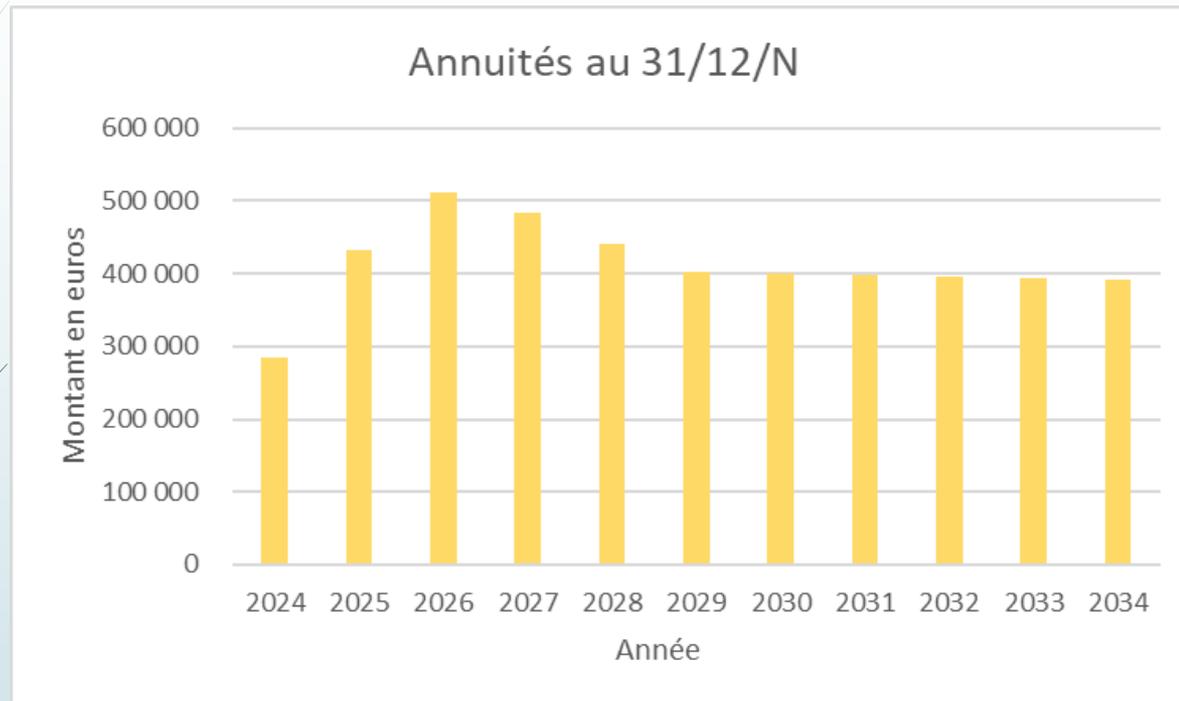
➤ Les indicateurs de gestion montrent la progression des recettes issues de la fiscalité et un bon maintien des participations et subventions de fonctionnement. Les charges de gestion courante évoluent avec la régie du Mémorial. L'épargne nette serait de 895 k € fin 2023 et 166 k € en 2026 en incluant les nouveaux emprunts (baisse significative en 2026).

✓ Evolution de la dette du budget principal de 2024 à 2034 avec les nouveaux emprunts (+ 3,2 millions d'euros)



Evolution de la dette			
Année	2024	2025	2026
Projet d'investissements	Pôle de Santé	Pôle culturel Potigny et SATAM	Rénovation siège social
Emprunts nouveaux	1 400 000	900 000	900 000
Encours de la dette au 31/12/N	3 610 861	4 176 861	4 701 861
Capacité de désendettement	4	4	5

- ✓ Evolution de l'annuité des emprunts du budget principal de 2024 à 2034 avec les nouveaux emprunts



- Avec les emprunts supplémentaires l'annuité en 2024 s'élèverait à 285 k€, pour atteindre 391 k€ en 2034 dont 151 k€ remboursés par les loyers.
- Elle resterait à une moyenne de 412 k€ sur la période



Merci de votre attention